

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2021-10

### Attestation de compétences

### Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

-----

Au vu du dossier présenté par M. Jacky GROMBERG et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 14 décembre 2020, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Jacky GROMBERG dispose des compétences requises pour continuer à exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

**L'attestation de compétences délivrée ce jour est valable jusqu'au 31 décembre 2023.**



Avranches, le 3 février 2021  
Le Président de la commission,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet d'Avranches,

Gilles TRAIMOND